N°2042
cerfa
N°10330 * 17

DÉCLARATION DES REVENUS 2012

12

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyez votre déclaration au centre des finances publiques de votre domicile **au plus tard le 27 mai** ou déclarez sur impots.gouv.fr.

Vous déposez une déclaration pour la première fois	Cochez ►	☐
Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez :	N° FIP ►	340793948560387893 A
	N° fiscal ►	1469517608160 C
	N° fiscal du conjoint ►	

NUMÉROS PRÉSENTS SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT

ÉTAT CIVIL

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
	Monsieur [X] Madame [ ]	Monsieur [ ] Madame [ ]
Nom	THOMAS	
Nom de naissance		
Prénoms	THIBAULT	
Date de naissance	06 / 02 / 1958	/ /
Lieu de naissance	75 ISSY LES MOULINEAUX	
	DÉPARTEMENT COMMUNE/PAYS	DÉPARTEMENT COMMUNE/PAYS

Si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, cochez la case ► ☐

ADRESSE AU 1er JANVIER 2013

Adresse : 9 (NUMÉRO) IMP LES HAUTS DE SERIGNAN (RUE)

34410 (CODE POSTAL) SERIGNAN (COMMUNE)

Appartement : NUMÉRO ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NB. PIÈCES

Statut : ☐ PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ HÉBERGÉ GRATUITEMENT — NOM DU PROPRIÉTAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Déménagement en 2012 *Indiquez votre adresse au 1er janvier 2012 et la date du déménagement :* / / 2012

Adresse : N° RUE CODE POSTAL COMMUNE

Appartement : N° ÉTAGE ESC. BÂT. RÉSIDENCE NBRE DE PIÈCES

Statut : PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ HÉBERGÉ GRATUITEMENT ☐ NOM DU PROPRIÉTAIRE

Déménagement en 2013 *Indiquez votre adresse actuelle et la date du déménagement :* / / 2013

Adresse : N° RUE CODE POSTAL COMMUNE

Appartement : N° ÉTAGE ESC. BÂT. RÉSIDENCE NBRE DE PIÈCES

Statut : PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ HÉBERGÉ GRATUITEMENT ☐ NOM DU PROPRIÉTAIRE

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez la case ► ØRA ☐

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

Tél :

Mél : thibault.thomas34@neuf.fr

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, cochez la case et apposez votre cachet ØTA ☐

À Le

SERVICES GESTIONNAIRES	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
045		

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2012 *Rectifiez si nécessaire dans la case blanche*

Mariés ..... M
Divorcé(e)/séparé(e) ..... D
Pacsé(e)s ..... O
Célibataire ..... C [X]
Veuf(ve) V

Date des changements en 2012

– Mariage X ../../2012 Pacs X ../../2012

N° fiscal de votre conjoint .....

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2012 ..... B

– Divorce/séparation/rupture de Pacs ..... Y ../../2012

– Décès ..... Z ../../2012

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage

> Vous viviez seul au 1er janvier 2012 et vous avez un enfant :

- majeur ou marié/pacsé (ou mineur imposé en son nom propre) non rattaché à votre foyer ;
- décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.

– Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul L

– Vous n'avez pas élevé cet enfant pendant cinq années au cours desquelles vous viviez seul mais vous avez bénéficié de la demi-part pour l'imposition des revenus de 2008 à 2011 .... E

Avantage en impôt limité à 120 €

> Vous ne viviez pas seul au 1er janvier 2012 ..... N

2. Titulaire d'une pension *(militaire, accident du travail)* **pour invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %** ..... P

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2012, remplissait ces conditions ..... F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

– Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et :

- vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé après l'âge de 75 ans, remplissait ces conditions ;
- ou votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2012, remplissait ces conditions ..... W

– Vous êtes mariés ou liés par un Pacs et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions ..... S

– Vous avez une pension de veuve de guerre ..... G

B | PARENT ISOLÉ

T

C | PERSONNES À CHARGE EN 2012 *Rectifiez si nécessaire dans la case blanche*

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1er janvier 2012 ou nés en 2012 ou handicapés quel que soit l'âge ..... F

Année de naissance .....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ..... G

Année de naissance .....

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1er janvier 2012 ou nés en 2012 ou handicapés quel que soit l'âge ..... H

Année de naissance .....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité I

Année de naissance .....

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % ..... R

Année de naissance .....

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

D | RATTACHEMENT EN 2012 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires *(ou veufs ou divorcés)* majeurs sans enfant ..... J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille *(y compris le conjoint et les enfants)* ..... N

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

E | RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

F | COORDONNÉES BANCAIRES *utilisées pour le versement de la prime pour l'emploi ou des crédits d'impôt. Si ces coordonnées sont inexactes, joignez obligatoirement un RIB.*

BIC IBAN

VOS REVENUS CONNUS

Les revenus imposables au titre de 2012 dont l'administration a connaissance à ce jour sont imprimés ci-dessous.
Vous devez en vérifier l'exactitude et corriger, si nécessaire, les chiffres imprimés en page 3.

Revenus ligne 2EE	
ING DIRECT N V	84 euros
	84 euros
Revenus ligne 2DC	
BARCLAYS BANK PLC	2968 euros
	2968 euros
Revenus ligne 2BH	
BARCLAYS BANK PLC	2968 euros
	2968 euros
Revenus ligne 2AB	
BARCLAYS BANK PLC	352 euros
	352 euros

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES *Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche*

TRAITEMENTS, SALAIRES		DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1RE PERS. À CHARGE		2E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité connus								
Corrigez si le montant est inexact	1AJ / 1BJ / 1CJ / 1DJ							
Autres revenus imposables connus *préretraite, chômage*								
Corrigez si le montant est inexact	1AP / 1BP / 1CP / 1DP							
Frais réels *liste détaillée sur papier libre*	1AK / 1BK / 1CK / 1DK							
Demandeur d'emploi de plus d'un an : *cochez la case*	1AI / 1BI / 1CI / 1DI	COCHEZ >		COCHEZ >		COCHEZ >		COCHEZ >
Revenus d'heures supplémentaires exonérés connus								
Corrigez si le montant est inexact	1AU / 1BU / 1CU / 1DU							

POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI *Pour recevoir votre prime, joignez obligatoirement un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué*								
Activité à temps plein exercée toute l'année 2012	1AX / 1BX / 1CX / 1DX	COCHEZ >		COCHEZ >		COCHEZ >		COCHEZ >
Sinon, nombre d'heures payées dans l'année								
Corrigez si le nombre est inexact	1AV / 1BV / 1CV / 1DV							

Y compris heures supplémentaires exonérées

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)		FOYER		1RE PERS. À CHARGE		2E PERS. À CHARGE
Montant connu du RSA « complément d'activité »						
Corrigez si le montant est inexact	1BL / 1CB / 1DQ					

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES		DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1RE PERS. À CHARGE		2E PERS. À CHARGE
Total des pensions, retraites, rentes connues								
Corrigez si le montant est inexact	1AS / 1BS / 1CS / 1DS							
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT / 1BT							
Pensions alimentaires perçues	1AO / 1BO / 1CO / 1DO							

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX		*moins de 50 ans*		*de 50 à 59 ans*		*de 60 à 69 ans*		*à partir de 70 ans*
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AW / 1BW / 1CW / 1DW							

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS *Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche*

Produits des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 21 %			2DA
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %			2DH
Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués lignes 2DA et 2DH			2EE 84

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne le déduisez pas*

Revenus des actions et parts			2DC 2968
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA et distributions perçues via votre entreprise			2FU
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans			2CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Revenus de valeurs mobilières et distributions			2TS
Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié			2GO
Intérêts et autres revenus assimilés			2TR

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible			2CG
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible			2BH 2968
Frais venant en déduction			2CA 46
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères			2AB 352
Crédit d'impôt « directive épargne » et autres crédits d'impôt restituables			2BG

Déficits des années antérieures non encore déduits :

2AA (06)	2AL (07)	2AM (08)	2AN (09)	2AQ (10)	2AR (11)

Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %)	2DM

3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

GAINS SOUMIS À L'IMPÔT SUR LE REVENU À 24 % *quel que soit le montant de vos cessions de l'année 2012*

Plus-value 3VG — Perte 2012 3VH

En cas de pertes antérieures à 2012 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP

4 I REVENUS FONCIERS *lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD : report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier : recettes brutes sans abattement *n'excédant pas 15 000 €* 4BE

Adresse de la location

Revenus fonciers imposables	4BA 199462
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB
Déficit imputable sur le revenu global	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF
Si vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale, cochez la case	4BZ COCHEZ >

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration* ØXX

Nature, détail *et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.*

N° 2042 K – Impression : IMPRIMERIE NATIONALE 2013 01 46310 ND - MARS 2013 - 126 767

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. *Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE* — 6DE: 10627

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs : *décision de justice définitive avant 2006* — 6GI: 1ER ENFANT — 6GJ: 2E ENFANT

Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs — 6EL: 1ER ENFANT — 6EM: 2E ENFANT

Autres pensions alimentaires versées *(enfants mineurs, ascendants,...)* : *décision de justice définitive avant 2006* — 6GP

Autres pensions alimentaires versées *(enfants mineurs, ascendants,...)* — 6GU

Déductions diverses — 6DD: 1567

Nom et adresse des bénéficiaires des pensions et nature des déductions diverses

ÉPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	6RS	6RT	6RU
Rachats de cotisations PRÉFON, COREM et CGOS	6SS	6ST	6SU
Plafond de déduction			
Corrigez si le montant est inexact	6PS	6PT	6PU

Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint — 6QR: COCHEZ >

Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2012 *après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes* — 6QW: COCHEZ >

Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO — 6QS / 6QT / 6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons à des organismes établis en France

– Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté *(maximum 521 €)* — 7UD / 7UE

– Autres dons *(associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général, partis politiques...)* — 7UF / 7UG

– Report années antérieures — 7XS: 07 — 7XT: 08 — 7XU: 09 — 7XW: 10 — 7XY: 11

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés

DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
7AC	7AE	7AG
7AD	7AF	7AH

Nombre d'enfants poursuivant leurs études

COLLÈGE	LYCÉE	ENS. SUP.
– Enfants à charge : 7EA	7EC	7EF
– Enfants à charge en résidence alternée : 7EB	7ED	7EG

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1er janvier 2012

1ER ENFANT	2E ENFANT	3E ENFANT
– Enfants à charge : 7GA	7GB	7GC
– Enfants à charge en résidence alternée : 7GE	7GF	7GG

Nom et adresse des bénéficiaires

Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile :

• si en 2012 vous *(et votre conjoint pour un couple marié ou pacsé)* avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi — 7DB

• si en 2012 vous *(ou votre conjoint pour un couple marié ou pacsé)* étiez retraité ou sans activité et non demandeur d'emploi — 7DF

• si vous avez engagé les dépenses pour un ascendant bénéficiaire de l'APA — 7DD

– Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses — 7DL: NOMBRE >

– Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile — 7DQ: COCHEZ >

– Vous *(ou votre conjoint ou une personne à votre charge)* avez la carte d'invalidité d'au moins 80 % — 7DG: COCHEZ >

Nom et adresse des bénéficiaires

Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap — 7GZ

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes — 7CD: 1RE PERS. — 7CE: 2E PERS.

Dépenses en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale - Immeuble collectif, sans réalisation d'un bouquet de travaux

Si vous avez réalisé une seule catégorie de travaux dans votre habitation principale située dans un immeuble collectif, remplissez les cases ci-dessous. Sinon, voir notice.

Si vous avez bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro, année de l'offre de prêt : 2011 — 7WG: COCHEZ > — 2012 — 7WE: COCHEZ >

Montant des dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt au taux de :

10 % 7TT — 11 % 7TU — 15 % 7TV

17 % 7TW — 26 % 7TX — 32 % 7TY

Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale *Offres de prêt émises avant le 1.1.2011*

PREMIÈRE ANNUITÉ	ANNUITÉS SUIVANTES
– Logements anciens acquis du 6.5.2007 au 30.9.2011 et logements neufs acquis ou construits du 6.5.2007 au 31.12.2009 : 7VY	7VZ
– Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2010 au 31.12.2010 : 7VW	7VV
– Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2011 au 30.9.2011 : 7VU	7VT
– Logements neufs BBC acquis ou construits du 1.1.2009 au 30.9.2011 : 7VX	

8 I DIVERS

Élus locaux *indemnités de fonction soumises à la retenue à la source* — 8BY: DÉCLARANT 1 — 8CY: DÉCLARANT 2

Plus-values connues en report d'imposition non expiré. *Si ce montant est inexact, corrigez case 8UT* — 8UT

Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger

– Revenus exonérés *(y compris salaires et primes des détachés à l'étranger)* non déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif — 8TI

– Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français — 8TK

Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif *organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires* — 8FV: COCHEZ >

Contrats d'assurance-vie conclus à l'étranger *joignez la liste des contrats* — 8TT: COCHEZ >

Comptes bancaires à l'étranger *joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre* — 8UU: COCHEZ >

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA DÉCLARATION DES REVENUS 2012

PERSONNES À CHARGE EN 2012 autres que les enfants rattachés

- Enfants titulaires de la carte d'invalidité non mariés de moins de 18 ans au 1-1-2012 ou nés en 2012 ou handicapés quel que soit l'âge . . . . . G Année de naissance (4 chiffres)
- Personnes invalides vivant sous votre toit et titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % . . . . . R Année de naissance (4 chiffres)

Nom, prénom et lieu de naissance de vos enfants et des autres personnes à charge

RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS EN 2012

- Si un ou plusieurs de vos enfants majeurs ou mariés, âgés de moins de 21 ans au 1-1-2012 ou âgés de moins de 25 ans s'ils poursuivent leurs études, demandent le rattachement, de leurs enfants en résidence alternée Indiquez leur NOMBRE. . . . . P Nombre

M ou Mme	Nom, nom de naissance (si différent) et prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	Date de naissance	Lieu de naissance (dépt. et commune)

ÉTALEMENT PRIME DE DEPART EN RETRAITE ET CAPITAL PERP

- Vous souhaitez étaler sur 4 ans votre prime de départ à la retraite . . . . . Déclarant 1 ☐ Déclarant 2 ☐
- Vous souhaitez bénéficier de l'étalement sur 5 ans de votre capital PERP . . . . . ☐

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS À IMPOSER SELON LE MODÈLE DU QUOTIENT

Nature, montant et année de leur perception normale, par membre du foyer.

TRAITEMENTS, SALAIRES

		Pers.3		Pers.4
Revenus d'activité	1EJ		1FJ	
Autres revenus imposables, préretraite, chômage	1EP		1FP	
Frais réels	1EK		1FK	
Demandeur d'emploi inscrit depuis plus d'un an	1EI		1FI	
Revenus d'heures supplémentaires exonérés	1ET		1FT	

Liste détaillée des frais réels :

ENFANTS EN RESIDENCE ALTERNEE A CHARGE EN 2012 autres que les enfants rattachés

Nom, prénom et lieu de naissance des enfants en résidence alternée*

Nom et adresse de l'autre parent

(*) enfants comptés à charge

- Enfants en résidence alternée, titulaires de la carte d'invalidité, non mariés de moins de 18 ans au 1-1-2012 ou nés en 2012 ou handicapés quel que soit l'âge I

Année de naissance (4 chiffres)

SALARIÉS FRONTALIERS

Montant brut des salaires versés par les employeurs Suisses .. 8TJ
(francs suisses)

Déclarant 2 ..... 8TY

PRIME POUR L'EMPLOI

		Pers.3		Pers.4
Activité exercée toute l'année 2012	1QX		1RX	
Nombre d'heures payées dans l'année	1QV		1RV	

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES PERÇUES

		Pers.3		Pers.4
Total de vos pensions, retraites, rentes	1ES		1FS	
Pensions alimentaires perçues	1EO		1FO	

CHARGES DÉDUCTIBLES

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs ..... 3e enfant . 6GK ; 4e enfant . 6GL

Nom, adresse du bénéficiaire de votre versement et détail du montant versé

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs

Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs ..... 3e enfant . 6EN ; 4e enfant . 6EQ

Nom, adresse du bénéficiaire de votre versement et détail du montant versé

Autres pensions alimentaires versées

Autres pensions alimentaires versées en application d'une décision de justice devenue définitive avant 2006

Autres pensions alimentaires

Déductions diverses

COTISATIONS RSI GERANT MAJORITAIRE EURL LA SOUS TASSE

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons effectués aux organismes d'aide aux personnes en difficulté

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Autres Dons

Nom et adresse du bénéficiare de votre versement, de l'entrepreneur, du fournisseur et détail du montant versé

Emploi d'un salarié à domicile (case 7DF)

Détail des versements indiqués en 7CD et 7CE

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 01-01-2012 ..... 7GD

4e enfant

Frais de garde

Frais de garde des enfants, en résidence alternée, de moins de 6 ans au 01-01-2012 ..... 7GM

4e enfant

Frais de garde

REVENUS FONCIERS : Ligne Micro foncier, Adresses des biens loués et Locataire(s)

AUTRES RENSEIGNEMENTS
DETAIL DES CHARGES OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

(vous pouvez indiquer dans cette zone toute précision que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration fiscale)

AUTRES RENSEIGNEMENTS
DÉTAILS DES REVENUS CONNUS DE L'ADMINISTRATION

Déclarant 1	Revenus d'activité :
	Autres revenus imposables :
Déclarant 2	Revenus d'activité :
	Autres revenus imposables :
Déclarant 1	Revenus d'heures supplémentaires exonérées :
Déclarant 2	Revenus d'heures supplémentaires exonérées :

AUTRES RENSEIGNEMENTS
DÉTAILS DES REVENUS CONNUS DE L'ADMINISTRATION

Déclarant 1	Pensions, retraites :
Déclarant 2	Pensions, retraites :
Foyer	Revenu de solidarité active :

Revenus ligne 2DA

Revenus ligne 2DH

Revenus ligne 2EE

AUTRES RENSEIGNEMENTS
DETAILS DES REVENUS CONNUS DE L'ADMINISTRATION

Revenus ligne 2DC

Revenus ligne 2FU

Revenus ligne 2CH

Revenus ligne 2TS

Revenus ligne 2TR

Revenus ligne 2CG

Revenus ligne 2BH

Revenus ligne 2AB